



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense et usage

Question écrite n° 91872

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie . Il désire connaître ses intentions afin que la langue française continue à être pratiquée dans de nombreux pays.

Texte de la réponse

La ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie a présenté le 15 février 2006, en conseil des ministres, une communication sur la promotion et l'enseignement du français à l'étranger qui résume les priorités que se donne le Gouvernement en matière de développement de la pratique de la langue française à l'étranger. La population pour qui le français est la langue maternelle ou la principale langue de communication s'élève à 180 millions de personnes, tandis que 80 millions d'autres personnes apprennent le français comme langue étrangère. La politique en faveur du français doit être renforcée dans trois régions stratégiques pour l'avenir de notre langue. En Europe, où se joue le devenir du français comme langue des relations internationales ; la France milite pour la généralisation dans les pays européens d'une deuxième langue vivante pendant la scolarité obligatoire et pour la maîtrise réelle, en plus de la langue maternelle, de deux langues de l'Union par les candidats aux concours de la fonction publique européenne ; elle continuera de soutenir le plan pluriannuel pour former au français les diplomates, les fonctionnaires des nouveaux adhérents, ainsi que ceux de la Bulgarie et de la Roumanie, appelés à siéger à Bruxelles dans des groupes de travail sans interprétation, programme qui a bénéficié en 2004 à 3500 personnes, et à 5800 en 2005. Deuxièmement, dans les grands pays émergents, comme la Chine, l'Inde, le Brésil et la Russie, où il convient de développer le réseau des Alliances françaises. Enfin, en Afrique où la France doit veiller à ce que l'usage du français progresse ; pour y parvenir et répondre à la demande, un plan de formation pour les professeurs de français et les formateurs sera lancé. En accentuant sa présence audiovisuelle, grâce notamment à TV5, la France tend à créer un environnement favorable au français. Le mouvement actuel de reconnaissance de la diversité culturelle est une chance pour le plurilinguisme et le français. La France, pour promouvoir sa langue, doit continuer à incarner l'ouverture au monde et rester fidèle à ses valeurs universelles et humanistes.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91872

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3793

Réponse publiée le : 13 juin 2006, page 6187